

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél & Fax 02/521.23.82
E-mail : ftfasbl@ftf.be

Site web : <https://ftf.be/>

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

54-ème année

n° 04

06 Septembre 2023



QUELQUES rappels :

BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

TEL. UNIQUE pour la RFTF

DENYS Betty 02 521.23.82

CONTACT MAIL UNIQUE ffasbl@ftf.be



[Le GSM pour les résultats 0479/527.109 ne répondra que le dimanche de 9h à 17h.](#)

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et Signé Club, Nom, Prénom, Poste (**secrétaire uniquement**) n° licence.
Idem pour le courrier écrit. Et le mail nominatif du secrétaire.



En cas d'absence de l'arbitre officiellement désigné,

La direction du match sera assurée dans l'ordre suivant :

1. par un arbitre neutre se trouvant au terrain,
2. par un arbitre officiel membre du club visiteur,
3. par un arbitre officiel membre du club visité,
5. par un membre affilié au club visiteur,
6. par un membre affilié au club visité.
7. par un non-membre. Dans chacune des catégories ci-dessus, le club visiteur a toujours droit de choisir en premier lieu. Si aucune personne ne consent à prendre la direction du match, c'est au délégué du club visité qu'incombe l'obligation d'assurer les fonctions d'arbitre

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 11 sept. 2023**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

CONVOICATION COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

Néant

CONSEIL ADMINISTRATION

REMBOURSEMENT FAIR-PLAY AU LAUREAT 2022-23

Charlemagne – Hellas - Picnic Mol

Remboursement effectué ce mercredi sur le compte qui a effectué le paiement à la FTF.

REUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CLUBS

Présents : FTF : DENYS – GIORGIO – HEYLEN – MOUMNI- HARMATI



Clubs :KRASNA(3) – U.TANGEROIS(4) - U.LATINA(1) – DEPORTIVO BXL(2)

Club Absent : ENT.VETERAN MOL.

Le mercredi 30/08 à 19h30 a eu lieu une réunion d'information pour les nouveaux clubs au local fédéral, principalement pour le délégué de club.

L'explication des outils et suivant le principe de la fédération.

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

Membres présents : DENYS, HEYLEN, COQUELET, GIORGIO, POLLET, MOUMNI,

Excusé : VANDERVEKEN.

- Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB
- INTERFEDERALE :x
- 30/08 Tunisia sp match amical le 03/09 à MATKOPEN
- 31/08 ASCS BELGIUM senior déclare forfait pour le 03/09 contre CAD IXELLES
- LA LOUVE candidat arbitre transmis à la secrétaire.
- UNIREA joue toutes leur rencontre à domicile à 12h30 au lieu de 13h00.
- RENAISSANCE signale problème affiliation joueur SALHI AHMED – **CA** : Transfert 28 effectué dans les règles.
ON NE CHANGE PAS UN TRANSFERT, LE MEMBRE DOIT REFLECHIR AVANT.
- SUCEAVA demande 2 assistants pour ce dimanche 10/9 – **CA** : **Si possible**, à défaut membre fédéral sur place.
- RUMELI signale pas d'arbitre ce 03/09 contre BXL FAMILY
- Rapport arbitre EL HAMOUTI match non joué LA LOUVE (manque de joueur) - MARHABA- **CA** FF 0-1
- KRASNA joue toutes leur rencontre à domicile à 12h30 au lieu de 13h00.
- Rapport arbitre MOUMNI Y match ANDERLECHT CITY-FC UNIREA du 03/9 en D1- **CA** : 2cj = 1j

INFO A TOUS LES CLUBS

**Lire les infos complètement et le règlement ROI ainsi que
TOUTES LES INFOS QUI PARAISSENT AU FORWARD
CELA EVITERA DES QUESTIONS ET UNE NERVOSITE INUTILE
et le bureau fédéral ne changera pas les règles pour le bon vouloir**

des clubs qui ne visent que leur propre intérêt.

MANQUEMENT ARBITRE



Le conseil d'administration a pris la décision de doubler l'amende pour manque d'arbitre vis le manque de réaction des clubs.

Alors cherchez un ou des arbitres à affilier.

A défaut, inscrivez un candidat.

Il est dans votre intérêt de faire le nécessaire.

INSCRIPTION chez la SECRETAIRE FEDERALE DENYS Betty.

1 Candidat à ce jour inscrit par LA LOUVE

Commande club :

Licence (10) : 224 SIMON'S- 037 CAD IXELLES

Carnet ARBITRAGE : 168 OS LUSITANOS- 252 GENKIDAMA

R.O.I. : x

Calendrier supplémentaire : 037 CAD IXELLES (10)

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°175- 1^é AVIS

Tous les clubs ont reçu la note de frais adressée à leur secrétaire, n°175 qui a été envoyée le mardi **05/09** par voie postale. Celle-ci devra être payée

AVANT le LUNDI 2 OCTOBRE.

(REGLER 3 JOURS AVANT AFIN D'ETRE SUR)

Vous pouvez régler en mettant une date de paiement afin de ne pas oublier

Ou un virement instantané.

La preuve de paiement irréfutable devra être présentée ce même lundi entre 20h et 21h.

ATTENTION : aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération. Paiement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication n'oubliez pas d'indiquer votre matricule et le nom du club. **Aucune excuse ne sera admise.**

Pour rappel perte de la rencontre suivante par forfait. SANS APPEL

LE CLUB QUI N'A PAS RECU SA NOTE VENDREDI 08/9 AU PLUS TARD EST PRIE DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SECRETAIRE FEDERALE DENYS BETTY 02/521.23.82

Tous les membres sont responsables des dettes du club.

015 LA LOUVE -027 CHARLEMAGNE- 037 CAD IXELLES- 100 MATKOPEN MG -102 U. MAROLLES-
107 ANATOLIE -111 VILA RÉAL- 120 HELLAS -159 SEZURENSE- 162 RENAISSANCE- 168 OS LUSITANOS –
196 BEIRA ALTA - 202 CROSSING SCH. - 222 NEW TEAM CH - 224 FC SIMON'S - 228 FC IGDIR 76-
241 BRUSSEL FAMILY - 252 GENKIDAMA - 254 BELGIUM FC - 256 PICNIC MOL- 262 ASCS BELGIUM –
264 NAHDA 96 - 266 SUCEAVA FC - 267 MAGHREB UTD - 268 TUNISIA SP - 269 FC RUMELI - FC UNIREA-271
ANDERLECHT CITY- 272 MARHABA S.B.- 273 VILVOORDE CITY- 274 DEPORTIVO BXL-
275 U.TANGEROIS- 276 U.LATINA- 277 KRASNA- 279 ENT.VETERAN MOL



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MÉDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception d'Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : x

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : 111 VILA REA : VIEIRA DA ROCHA Francisco (LR)

LICENCE NON RETIRER

DEPORTIVO BXL - VILVOORDE CITY

CALENDRIER DES RENCONTRE – MODIFICATION (prenez note)

Prévenir vos responsables de terrain pour toutes modifications.

DIV.1 : UNIREA et KRASNA jouent toutes leurs rencontres à domicile à 12h30 au lieu de 13h00.

CARTE FÉDÉRALE du 28/08

280823H030 DAMIM ROBERTO CARLOS	OS LUSITANOS	VALABLE	27/11/23
280823H031 DA SILVA E SILVA JOAO	OS LUSITANOS		27/11/23
280823H032 MELESTEU ALIN MIHAI	FC SUCEAVA		16/10/23
280823H033 GALBINUSI CONSTANTIN	FC SUCEAVA		27/11/23
280823H034 SILVA TAVARES JOAO FILIPE	CAD-IXELLES		27/11/23

Journal Forward : C'EST A VOUS DE LE LIRE !!!

TOUT SE TROUVE DANS NOTRE JOURNAL À PARTIR DU MERCREDI ET C'EST GRATUIT !!! OU.... SUR NOTRE SITE



SITE INTERNET DE LA FEDERATION

L'adresse du site Internet de la fédération est <http://www.FTF.be>, la vie de la fédération y est soigneusement mise à jour, une visite de votre part s'impose.

Chaque dimanche soir à partir de 20h00 les résultats et classement.



Tous les membres, **DELEGUES FEDERAUX, ARBITRES, COMITE DE CLUB, DELEGUES DE CLUBS, JOUEURS doivent** faire valider chaque saison leur licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, **et ne sera pas couvert par l'assurance.**

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception, il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

AVIS AUX CLUBS QUI ONT DES JOURS D'ENTRAINEMENT :
ILS DOIVENT le signaler au bureau, lettre signée par le responsable du club, avec le jour et l'heure de l'entraînement.
POUR L'ASSURANCE.

!!! Le secrétariat ne répondra plus aux joueurs, mais au secrétaire de club !!!

COMMUNICATION DES RESULTATS AVANT 18h00

Les clubs visités doivent envoyer leur résultat par SMS au GSM **0479.527.109** même si leur rencontre est remise.

ATTENTION NOUVEAU: ce GSM sera disponible le dimanche de 9h à 17h uniquement.

Pour rappel : afin de pouvoir disputer une rencontre un joueur doit présenter à l'arbitre sa carte d'identité émise par les instances belges non périmée, ou la carte d'identité fédérale provisoire **ET** sa licence.
LES DEUX PIECES SONT NECESSAIRES POUR JOUER.

SUSPENDU journée 10/09/2023

ASCS BELGIUM :

EL ALOUI ABDERRAHMAN 293102

CAD IXELLES :

COELHO PROENCA HUGO 248651

PIC NIC MOL :

MAROUZ ALI 261004

RUMELI:

SEN ONUR 262009

SUCEAVA :

MANCOS VERCESLAV 243128

PUSCASU DUMITRU 243002

SEZURENSE :

VANDERSANDEN 275181

DE SOUSA LUKA 275189

NEW TEAM :

EL HARRAOUI AHMED 225094

TUNISIA:

BEDHIAF MOHAMED 246036

VILA REAL :

DA SILVA DOUGLAS HENRIQUE 269588

CONCEICAO FILHO JOSE 269631

DE SOUSA RICARDO 280 ???

U.MAROLLES :

AHMITI FAYSAL 272356

FEUILLE D'ARBITRE

Il est prié de remplir les feuilles
d'arbitrage correctement en
caractère d'imprimerie et
lisiblement.

Ne nous obligez pas à sanctionner
les erreurs cause illisible.

Merci

Règle licence de plus de 5 ans

(Cachet rempli) pour ce faire le club doit
demander des licences vierge **volet A et B**
sans numéro à la commission des licences.

Le club doit introduire cette nouvelle licence
comme pour un nouveau joueur (mais
accompagné de l'ancienne licence), c'est-à-
dire les 2 volets avec **2 nouvelles photos**

RECENTE et IDENTIQUES collées (sinon refusé) et signature, avec les documents de mutuelle et la
copie de la CI accompagné
de la feuille nominative.

ATTENTION : INTERDIT DE METTRE DES AGRAFES

Mettre les licences dans une enveloppe afin de les protéger.

Remarque : le nombre de licence doit correspondre au nombre de licence inscrit sur la feuille nominative.



REUNION D'INFORMATION POUR LES ARBITRES



Le JEUDI 31/08 à 19h30 a eu lieu une réunion d'information pour TOUS LES ARBITRES, distribution des cartes arbitre.

Les infos et consignes sont transmises aux arbitres présents.

Lire le Forward est obligatoire.

DESIGNATION DES ARBITRES

Lire le journal forward tous les mercredis - svp

Rencontres du dimanche		Arbitres	
10/09/23			
Division 1-Senior			
15h15	SEZURENSE	ANDERLECHT CITY	. BENSALEM
13h00	GENKIDAMA TER 2	BEIRA ALTA	. MELHAOUI (2)
12h30	FC UNIREA	FC KRASNA	. MESBAHI
13h00	BXL FAMILY	DEPORTIVO BXL	. TAOUFIK (2)
15h00	PICNIK MOL FP	FC RUMELI	. TAOUFIK (2)
15h30	ASCS BELGIUM	LA LOUVE	. ZIANE (2)
13h00	SUCEAVA FC	CAD IXELLES	. EL HAMOUTI
Division 2-Vet			
11h15	FC BELGIUM	VILA REAL	. MOUMNI Y(2)
15h00	TUNISIA SPORT	MEW TEAM CH	. MELHAOUI (2)
13h00	MAGHREB UNITED	RENAISSANCE	. FULVO
13h00	NAHDA 96	CROSSING SCH	. JAMEL
14h00	SIMON,S	CHARLEMAGNE	. MOUMNI Y(2)
12h30	ASCS BELGIUM	MATKOPEN MG	. HASSAN
Division 3-Vet			
13h30	HELLAS	LA LOUVE	. ACACIO
13h00	OS LUSITANOS	ANATOLIE 95	. ZIANE (2)
15h00	MARHABA SB	ENT.VETERAN MOL	. MOMO
14h00	VILVOORDE CITY	IGDIR 76	. ALLAL
13h15	U.TANGEROIS	CAD IXELLES	. SBAITI
13h00	U.MAROLLES	U.LATINA	. ERRACHIDI

Désistement arbitres : **Président/Sélectionneur MOUMNI Mohamed 0476/781 839**

Rencontres du dimanche		Arbitres	
17/09/23			
Division 1-Senior			
14h15	LA LOUVE	PICNIK MOL FP	. FULVO
15h15	CAD IXELLES	SEZURENSE	. MELHAOUI
12h30	FC KRASNA	DEPORTIVO BXL	. EL HAMOUTI
13h00	BEIRA ALTA	ASCS BELGIUM	. MOUMNI-Y
13h00	ANDERLECHT CITY	SUCEAVA FC	. ZIANE
14h00	GENKIDAMA	FC RUMELI	. BENSALEM
Division 2-Vet			
JOURNEE SANS VOITURE			
PAS DE RENCONTRE			
Division 3-Vet			
JOURNEE SANS VOITURE			
PAS DE RENCONTRE			

CLASSEMENTS ET RESULTATS OFFICIEL

**RESULTATS NON COMMUNIQUE : KRASNA 18H08 (après appel)
NON JOUE : LA LOUVE Forfait au terrain(pas assez de joueur)**

31/08 ASCS BELGIUM senior FF (à l'avance)
TUNISIA FF par le bureau fédéral. (non paiement assurance)

ROYALE FTF D1S

1ère Journée du 03/09/2023			
LA LOUVE	1	5	SUCEAVA
CAD XELLES	1	F	ASCS BELGIUM
RUMELI	4	3	BXL FAMILY
DEPORTIVO BXL	4	4	PICNIC MOL FP
KRASNA	4	1	GENKIDAMA
BEIRA ALTA	4	1	SEZURENSE
ANDERLECHT CITY	0	12	UNIREA

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	UNIREA	3	1	1	0	0	12	0	12
2	SUCEAVA	3	1	1	0	0	5	1	4
3	BEIRA ALTA	3	1	1	0	0	4	1	3
4	KRASNA	3	1	1	0	0	4	1	3
5	RUMELI	3	1	1	0	0	4	3	1
6	CAD XELLES	3	1	1	0	0	1	0	1
7	PICNIC MOL FP	1	1	0	1	0	4	4	0
8	DEPORTIVO BXL	1	1	0	1	0	4	4	0
9	BXL FAMILY	0	1	0	0	1	3	4	-1
10	ASCS BELGIUM	0	1	0	0	1	0	1	-1
11	GENKIDAMA	0	1	0	0	1	1	4	-3
12	SEZURENSE	0	1	0	0	1	1	4	-3
13	LA LOUVE	0	1	0	0	1	1	5	-4
14	ANDERLECHT CITY	0	1	0	0	1	0	12	-12

ROYALE FTF D2V

1ère Journée du 03/09/2023			
CHARLEMAGNE	0	4	FC BELGIUM
MATKOPEN	1	F	TUNISIA SP
NEW TEAM	6	2	MAGHREB UTD
RENAISSANCE	5	2	NAHDA 96
CROSSING SCH	9	0	SIMON'S
VILA REAL	2	2	ASCS BELGIUM

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	CROSSING SCH	3	1	1	0	0	9	0	9
2	NEW TEAM	3	1	1	0	0	6	2	4
3	FC BELGIUM	3	1	1	0	0	4	0	4
4	RENAISSANCE	3	1	1	0	0	5	2	3
5	MATKOPEN	3	1	1	0	0	1	0	1
6	ASCS BELGIUM	1	1	0	1	0	2	2	0
7	VILA REAL	1	1	0	1	0	2	2	0
8	TUNISIA SP	0	1	0	0	1	0	1	-1
9	NAHDA 96	0	1	0	0	1	2	5	-3
10	MAGHREB UTD	0	1	0	0	1	2	6	-4
11	CHARLEMAGNE	0	1	0	0	1	0	4	-4
12	SIMON'S	0	1	0	0	1	0	9	-9

ROYALE FTF D3V

1ère Journée du 03/09/2023			
CAD XELLES	1	0	U-MAROLLES
LA LOUVE	F	1	MARHABA SB
ANATOLIE 95	0	1	U-TANGEROIS
ENT VETERAN MOL	2	6	VILVOORDE CITY
IGDIR 76	2	3	OS LUSITANOS
U-LATINA	5	0	HELLAS

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	U-LATINA	3	1	1	0	0	5	0	5
2	VILVOORDE CITY	3	1	1	0	0	6	2	4
3	OS LUSITANOS	3	1	1	0	0	3	2	1
4	MARHABA SB	3	1	1	0	0	1	0	1
5	U-TANGEROIS	3	1	1	0	0	1	0	1
6	CAD XELLES	3	1	1	0	0	1	0	1
7	IGDIR 76	0	1	0	0	1	2	3	-1
8	ANATOLIE 95	0	1	0	0	1	0	1	-1
9	LA LOUVE	0	1	0	0	1	0	1	-1
10	U-MAROLLES	0	1	0	0	1	0	1	-1
11	ENT VETERAN MOL	0	1	0	0	1	2	6	-4
12	HELLAS	0	1	0	0	1	0	5	-5

